



LES AMIS DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du lundi 23 octobre 2017, à Espoey

Étaient présents : Marie-Antoinette BANOS – Philippe BANOS - Henri BOUCARET - Jean-Claude COLORADO - Philippe DESBONNET – Cathy GRZELAK - Hervé LATKOWSKI – Catherine LAURANS-SOENEN – Joëlle LE LAY – Serge MAS – Lucienne MONGE – Jean-Louis REY – Colette RIDOU – Serge ROBITAILLE - Anne-Marie SOUBIELLE.

Excusées et représentées : Paule BÉARD représentée par Marie-Antoinette BANOS – Annie POURTAU représentée par Catherine LAURANS-SOENEN.

Ordre du Jour :

- I. Assemblées générales extraordinaires (AGE)**
- II. Préparation de l'assemblée générale ordinaire (AGO) du 18 novembre 2017**
- III. Présentation du budget de l'association**
- IV. Informations**
 1. Convention de partenariat avec la MAIF
 2. Devenir des tableaux d'expositions entreposés dans les archives
 3. Reconnaissance d'intérêt général
 4. Commission relation avec le Parc national des Pyrénées (PNP)
 5. Les APNP dans la Cité des Pyrénées
- V. Indicateurs de suivi de la vie de l'association**
- VI. Questions diverses**

Ouverture de la séance à 19 h

17 votants

Le compte-rendu du conseil d'administration (CA) du 25 septembre 2017 a été approuvé par 14 votes pour. 3 représentés au CA n'ont pas voté.

I. Assemblées générales extraordinaires (AGE)

AGE des APNP du 14 octobre 2017

Résultats : 90 % des votants ont approuvé les nouveaux statuts.

AGE et AGO du CD 65

La dissolution du comité 65 en tant qu'association a été adoptée par 87 % des votants à l'AGE. Une équipe de 4 liquidateurs a été désignée pour assurer toutes les démarches. Le délai réglementaire est de 3 mois.

Le don de tout l'actif net de l'association CD 65, environ 9 000 € à l'association APNP a aussi été approuvé.

L'AGO a présenté les rapports moral, d'activité et financier de l'année 2016 – 2017.

La liquidation de l'association nécessitera un peu de trésorerie.

AGO du CD 64

L'AGO aura lieu le vendredi 27 octobre. L'AGE est en attente de la décision des membres du comité.

II. Préparation de l'assemblée générale ordinaire (AGO) du samedi 18 novembre 2017

Candidatures

Date limite de dépôt des candidatures au CA : le lundi 13 novembre à minuit, dernier délai.

Dans le cas où moins de 18 candidatures sont présentées dans les délais, il sera fait un appel à candidatures lors de l'AGO.

Dans le cas de 18 candidatures ou moins, il paraît inutile de procéder à un vote et à une comparaison des scores obtenus par chacun.

Vote pour l'élection automatique des candidats s'ils sont 18 ou moins

Pour : 16 - Contre : 1 – Abstention : 0

Durée de l'AGO

Le bureau propose de réduire la durée de l'AGO à 2 heures en ne présentant pas oralement les comptes rendus des commissions qui seront disponibles sur le site.

Intervention du Parc national des Pyrénées : le nouveau directeur M. Marc TISSEIRE, pourrait être présent ainsi que M. GRANDSIMON. Il ne sera pas donné de temps pour d'autres intervenants extérieurs.

Gardien du temps : Hervé LATKOWSKI.

Présentation des candidats : 1 minute par candidat, ordre de passage tiré préalablement au sort.

III. Présentation du budget de l'association

Suppression des rétrocessions aux comités et réintégration des sommes sur différents postes.

L'activité 2016-2017 est égale à celle de 2015-2016. (677 adhérents en 2016-2017).

Moins de recettes de publicité. Dépenses plus importantes : formations, assurances.

Pour équilibrer les dépenses et recettes, Philippe BANOS propose de prélever 2 800 € sur les réserves.

Les 4 tableaux financiers arrêtés au 31 août 2017 sont présentés :

Le 1^{er} concerne l'association APNP seule : comparaison des 2 exercices et comparaison avec le prévisionnel.

Le 2^e reflète la consolidation des 4 associations : APNP et comités 64/ 65/ 75.

Le 3^e concerne les budgets prévisionnels des 4 associations.

Le 4^e représente le bilan de l'association APNP seule (situation du patrimoine).

Vote pour l'approbation des comptes financiers et du budget prévisionnel tel que présentés

Pour : 16 - Contre : 0 – Abstention : 1

IV. Informations

1. Convention de partenariat avec la MAIF

Elle a été signée. La MAIF a accordé 304 € pour l'achat de matériel de via ferrata, suite à la demande de Jean-Paul CAPIN. Il est proposé d'attribuer une somme équivalente à Jean-Luc PASCAU.

Vote pour attribuer la même enveloppe pour l'achat de matériel de sécurité qui sera mis sous la responsabilité de Jean-Luc PASCAU

Pour : 16 - Contre : 1 – Abstention : 0

2. Devenir des tableaux d'expositions entreposés dans les archives

Henri BOUCARET et Jean-Louis REY ont réalisé un important travail de tri et Jean-Claude COLORADO a assuré le transfert en déchetterie. Jean-Louis REY a photographié une grande partie des éléments sur les mines et les cabanes, pour réaliser un fonds documentaire. Un exemplaire de chaque exposition sera gardé pour être présenté lors du 50^e anniversaire de l'association.

3. Reconnaissance d'intérêt général

En janvier 2012, Roger BLANC avait demandé et obtenu la reconnaissance d'intérêt général pour les APNP auprès des Impôts à Tarbes, lieu de notre siège social. Jean-Marie DELADERRIÈRE s'est inquiété de sa validité au-delà de 5 ans. L'administration jointe nous a assuré de la validité de cette reconnaissance tant que nous ne modifions pas l'objet de nos statuts.

4. Commission relations avec le Parc national des Pyrénées (PNP)

Une réunion a eu lieu vendredi 20 octobre : les APNP ont organisé près de 100 sorties et manifestations dans le cadre des 50 ans du Parc. Grand succès des animations scolaires, de la traversée du PNP et du stand à Saint Lary le 26 août.

Suite à la rencontre avec les Amis du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises cette année, les APNP proposent une nouvelle rencontre sur le secteur du Val de Garbet en 2018.

Les APNP sont représentés au Conseil économique et culturel du PNP qui travaille sur la poursuite de l'attribution de la marque « Esprit Parc national – Pyrénées ».

Il sera possible de projeter le film du Parc national des Pyrénées lors de l'AGO du 18 novembre 2017 à Espoey et d'inviter Didier PEYRUSQUET, garde moniteur du PNP. Jean-Louis REY apportera un vidéoprojecteur haute définition et Philippe BANOS un écran.

5. Les APNP dans la Cité des Pyrénées

L'association « Les APNP » est intégrée au réseau Montagne douce. Ce réseau de coopération, initié à La Maison de la Montagne, rassemble des acteurs associatifs, des professionnels des métiers liés à la montagne et des pyrénéistes pratiquants qui mettent à disposition leurs compétences au service d'un bien commun : la montagne. Ce réseau a également un rôle économique.

Le Club Alpin Français propose une coopération à l'identique de 2016 pour une soirée neige avalanche le mercredi 13 décembre. Hervé LATAKOWSKI représentera l'association.

V. Indicateurs de suivi de la vie de l'association

606 adhérents (503 à la même période en 2016)

105 nouveaux adhérents (73 en 2016). Les titulaires d'un pass'rando ont adhéré en masse.

172 non renouvellements (204 en 2016)

VI. Questions diverses

Le montant spécial de la cotisation pour les anciens membres qui ne randonnent plus sera examiné par le prochain conseil d'administration.

Les responsables des permanences seront nommés en fonction des élections au CA lors de l'AGO puis désignés lors du 1^{er} CA qui suivra.

Le prochain Conseil d'Administration aura lieu le samedi 18 novembre 2017 à ESPOEY, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire.

La réunion se termine à 21 h 10.

La Présidente

La Secrétaire adjointe

Marie Antoinette BANOS

Joëlle LE LAY